



vers citerne eau de pluie
10.000 L. avec ajustage minimum 3.000 L. + drains

L'entrepreneur installe des tuyaux d'attente d'évacuation au niveau de la dalle de rez aux emplacements des appareils sanitaires indiqués dans les plans. Ces emplacements sont à faire confirmer en fonction des appareils et dispositifs définitifs. Les emplacements et les dimensions des tuyaux sont donnés à titre indicatifs. Il appartient à l'entrepreneur de vérifier ces indications et d'apporter tous les changements et modifications nécessaires en vue de la réalisation correcte de l'ensemble de l'installation. Le cas échéant, le nouveau réseaux est à adapter en fonction du réseau existant, l'entrepreneur est tenu de vérifier la possibilité de réaliser le raccordement de cette façon et de prévoir, le cas échéant, une alternative, toutefois, les modifications ainsi apportées doivent recevoir l'accord de l'architecte.

1. Chaque poutrelle reposera sur un asselet en béton armé.
 2. Les portes intérieures séparant les locaux de vie seront munis d'une grille de ventilation de section ad-hoc.
 3. La dimension des éléments structurels porteurs en acier ou en béton est donnée à titre indicatif.
- Les éléments structurels porteurs en acier ou en béton sont à calculer par un ingénieur en stabilité en dehors de la mission de l'Architecte et sous la seule **responsabilité** de l'entrepreneur ou du M.O.

Les cloisons d'épaisseur de 10 cm seront de préférence en métal stud ou en blocs treillis super-légers, il est proscrit les blocs béton à moins de réaliser une poutre inversée en béton de 20 cm de haut.

B.S 25 cm. = Batée Supérieure de 25 cm. pour volet

Avant de début des travaux, l'entrepreneur vérifiera le niveau et l'emplacement du pré-raccordement et/ou du terrain ainsi que l'emplacement du bâtiment.

Ventilation du bâtiment
OAR = ouverture d'alimentation réglable
OEM = ouverture d'évacuation mécanisée
OT = ouverture de transfert

Le sens d'ouverture des châssis extérieurs et des portes intérieures est à confirmer par le rendeur

	maçonnerie existante
	maçonnerie à démolir
	maçonnerie nouvelle

Architecte : **MAQUET Jean-Charles**
rue des PONTS, n°64
4430 ANS
tél. : 04/263.83.93

PLAN CAVES

gaz diam. 75
téléph. diam. 50
T.V. diam. 50
électricité diam. 75

canalisation égout diam. 160
raccordement sur égout communal
via une C.V. avec siphon